

# **RAPPORT D'ACTIVITE**

**EXERCICE 2023**

***LE CEPAJ***

***Chemin de Bernicot***

***69230 Saint-Genis-Laval***

***Tel : 04 78 56 74 00***

*Directeur de secteur : M. BITTEL*

*Directrice d'établissement : Mme DESBOIS*

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

# Propos Introductifs

L'année 2023 a pu être une année charnière pour le CEPAJ.

En effet, un nouveau découpage des territoires au sein de l'association a intégré le CEPAJ dans un pôle liant le FAU les Cerisiers et le SAS MNA dans un territoire sous la gouvernance de M. BITTEL.

En binôme avec la direction du CEPAJ, de multiples temps de travail ont pu se concrétiser envers les salariés pour apporter un climat de travail en confiance, dans une meilleure lisibilité et transparence et cela en collaboration avec les élus.

Un travail de fond a pu être mené pour apporter au CEPAJ à la fois une meilleure qualité de dialogue mais aussi de fermeté en rappelant aux salariés leurs obligations professionnelles et cela a dû aussi passer par des mesures disciplinaires.

2023, c'est aussi l'année où plusieurs chantiers ont été pilotés et accompagnés, comme la mise en place de l'annualisation du temps de travail à partir de juin, accompagné du déploiement d'un logiciel du suivi des compteurs d'heures appelé Octime.

Une révolution pour l'ensemble des salariés et notamment ceux du plateau de formation dont les accords précédents sont tombés.

En concomitance, c'est faire aboutir les travaux de rénovation de l'internat dont le projet date de plusieurs années, afin d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes et aboutir à l'ouverture d'une troisième unité.

Pour le plateau de formation, c'est optimiser la prise en charge des jeunes en atelier qui ne parviennent pas à tenir sur la totalité de leur emploi du temps, au regard de leurs problématiques de par la création d'un lieu « ressources » spécifique qui permettrait d'étayer l'accompagnement.

2023, c'est aussi de multiples rencontres avec les financeurs pour apporter une meilleure lisibilité du travail où les partenaires qui ne parvenaient plus à comprendre le rôle de chacun des dispositifs et services qui composent le CEPAJ. Un travail de confiance et de reconnaissance est en place fin 2023 avec nos tutelles qui sont venues à plusieurs reprises visiter l'établissement. L'aboutissement des échanges en 2023 est la mise en place d'un double prix de journée distinct entre l'espace formation et l'hébergement.

# Activité et Personnel

## Activité

*Pour le CEPAJ / Formation :*

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS							
			REALISE			ACCORDE		ECARTS		
			2022	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%
Janvier	87			1 582	1 582	2 090	2 090	-508	-508	76%
Février	79			1 102	2 684	1 425	3 515	-323	-831	76%
Mars	86			1 787	4 471	2 185	5 700	-398	-1 229	78%
Avril	84			1 208	5 679	1 425	7 125	-217	-1 446	80%
Mai	91			1 605	7 284	1 805	8 930	-200	-1 646	82%
Juin	88			1 854	9 138	2 090	11 020	-236	-1 882	83%
Juillet	87			1 166	10 304	1 330	12 350	-164	-2 046	83%
Août	58			225	10 529	379	12 729	-154	-2 200	83%
Septembre	74			1 364	11 893	1 995	14 724	-631	-2 831	81%
Octobre	73			1 405	13 298	1 900	16 624	-495	-3 326	80%
Novembre	77			1 410	14 708	1 805	18 429	-395	-3 721	80%
Décembre	80			1 232	15 940	1 521	19 950	-289	-4 010	80%

En terme de nombre de journées, le plateau de formation n'a pas honoré un taux plein et l'année a été jalonnée de sous activité importante.

Les écarts se creusent chaque année à partir de juillet et août au motif qu'une fois le diplôme obtenu, le jeune en accueil de jour quitte sa formation pour accéder au monde du travail.

26 commissions d'admission ont eu lieu en 2023 : 85 demandes d'admission pour le plateau de formation ont été traitées sur le total de 135, avec seulement 2 refus en raison de cas psychiatriques lourds et donc incompatibles avec l'usage de machines dangereuses. 4 demandes annulées par le service demandeur ou par le jeune lui-même.

La difficulté apparue courant de l'année, c'est le départ de formateurs titulaires (espaces vert, entretien du bâtiment, cuisine en juin) et l'importante difficulté de pouvoir assurer le remplacement de manière réactive. Le métier de formateur technique est un métier sous tension et la spécificité du CEPAJ est de trouver des professionnels qui maîtrisent la technicité du métier et qui possèdent aussi la pédagogie nécessaire pour s'adapter à notre public.

*Pour le CEPAJ / Hébergement :*

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS							
			REALISE			ACCORDE		ECARTS		
			2022	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%
Janvier	31			763	763	1 473	1 473	-710	-710	52%
Février	26			676	1 439	1 330	2 803	-654	-1 364	51%
Mars	27			778	2 217	1 473	4 276	-695	-2 059	52%
Avril	30			787	3 004	1 425	5 701	-638	-2 697	53%
Mai	33			880	3 884	1 473	7 174	-593	-3 290	54%
Juin	29			837	4 721	1 425	8 599	-588	-3 878	55%
Juillet	29			837	5 558	1 472	10 071	-635	-4 513	55%
Août	24			693	6 251	1 472	11 543	-779	-5 292	54%
Septembre	27			717	6 968	1 425	12 968	-708	-6 000	54%
Octobre	24			715	7 683	1 473	14 441	-758	-6 758	53%
Novembre	29			769	8 452	1 425	15 866	-656	-7 414	53%
Décembre	31			895	9 347	1 472	17 338	-577	-7 991	54%

Les modalités des hébergements sont diverses au CEPAJ : 16 places sur site, 12 places en diffus renforcés où le référent éducatif est logé en proximité du lieu d'hébergement et 12 places en appartements extérieurs.

42 jeunes ont été pris en charge en 2023 dont 30 pour les hébergements diversifiés sur 2023.

La sous activité présentée est explicitée par la fermeture du troisième groupe d'adolescents sur site depuis l'après Covid où le nombre des demandes d'admission a progressé seulement depuis 2022. Fin 2023, les travaux pour ce troisième groupe se sont terminés pour optimiser l'activité dès 2024.

## Personnel

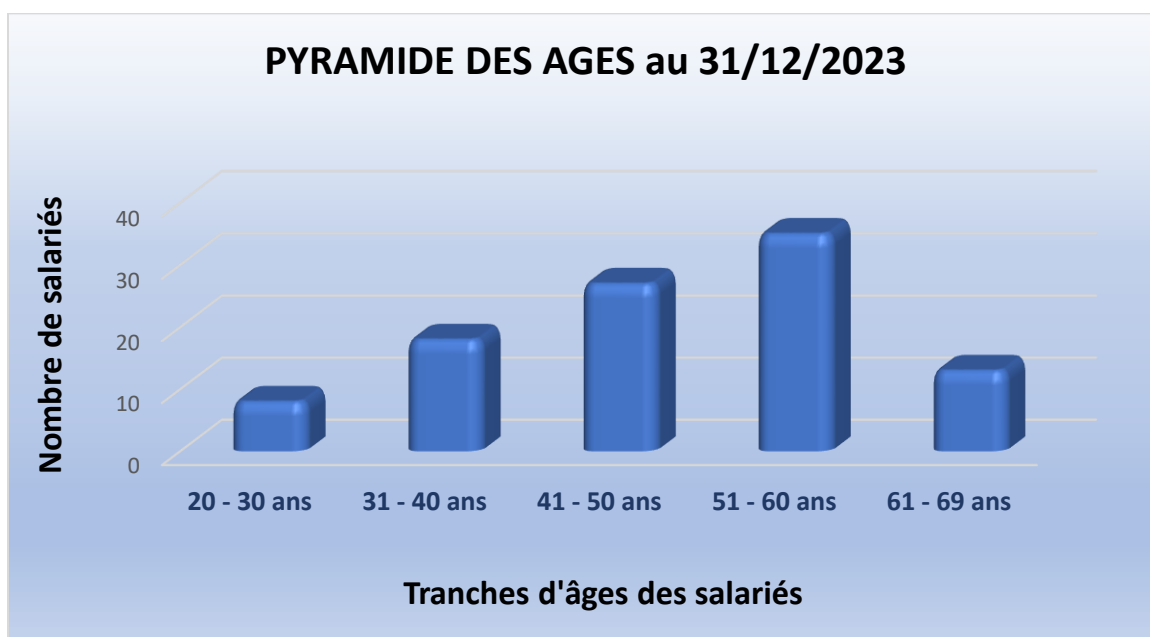
### Effectifs Salariés CDI (CEPAJ) au 31/12/2023 en ETP

DIRECTION	2.00
ADMINISTRATION	3.80
EDUCATIF	36.50
FORMATION	34.00
SOIN	2.61
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	3.75
<b>Total</b>	<b>82.66</b>

## Mouvements de personnel durant l'année

- Entrées CDI : 8 dont 1 entrée suite mutation
- Sorties CDI (fin période essai) : 1
- Démissions : 3
  
- Entrées CDD : 56
- Fin de CDD : 55
  
- Mutations entrées : 1
- Mutations sorties : 0
  
- Licenciements : 4 dont 1 pour inaptitude non professionnelle et 3 pour faute grave
- Ruptures conventionnelles : 0
- Retraites : 1

### *Pyramide des âges au 31/12/2023*



## Absence de personnel durant l'année

### Nombre de jours arrêts de travail

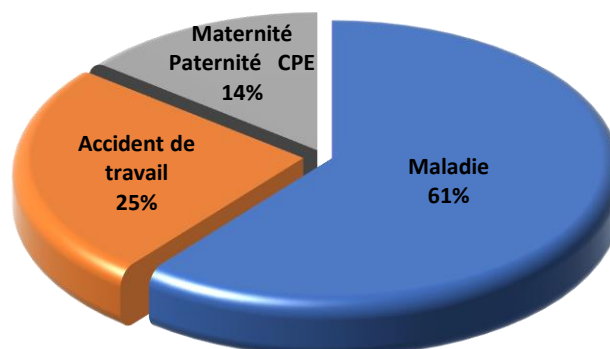
**Année 2023 - ACOLEA Le Cepaj**

tous personnels confondus

(éducateurs, formateurs, AF, PLV, administratif, services généraux et soins)

Types d'arrêts :	Maladie	Accident de travail	Maternité Paternité CPE	<b>Total</b>
	2 299	942	541	<b>3 782</b>

### Répartition nombre de jours d'arrêts de travail

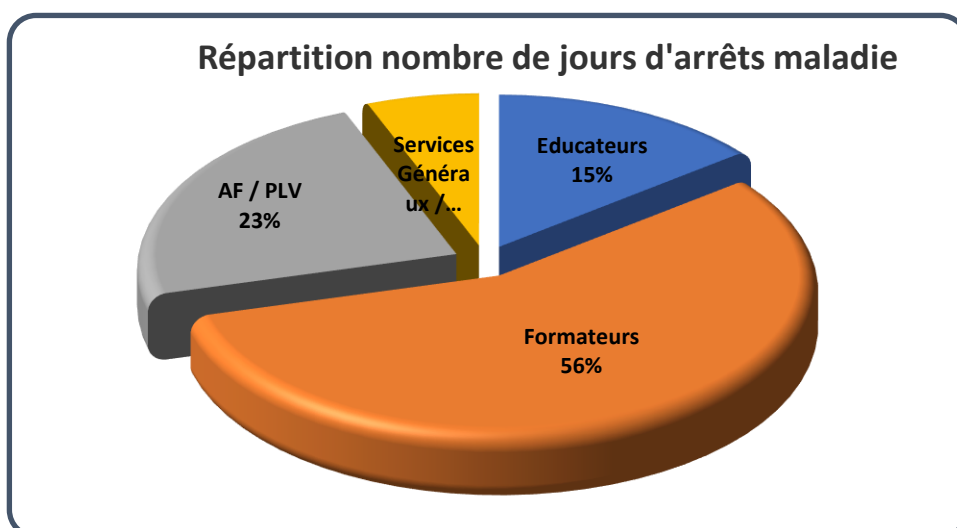


### Répartition des arrêts maladie

**Année 2023 - ACOLEA Le Cepaj**

répartition nombre de jours maladie par population

Educateurs	Formateurs	AF / PLV	Services Généraux / Soins	Total
333	1 295	534	137	<b>2 299</b>



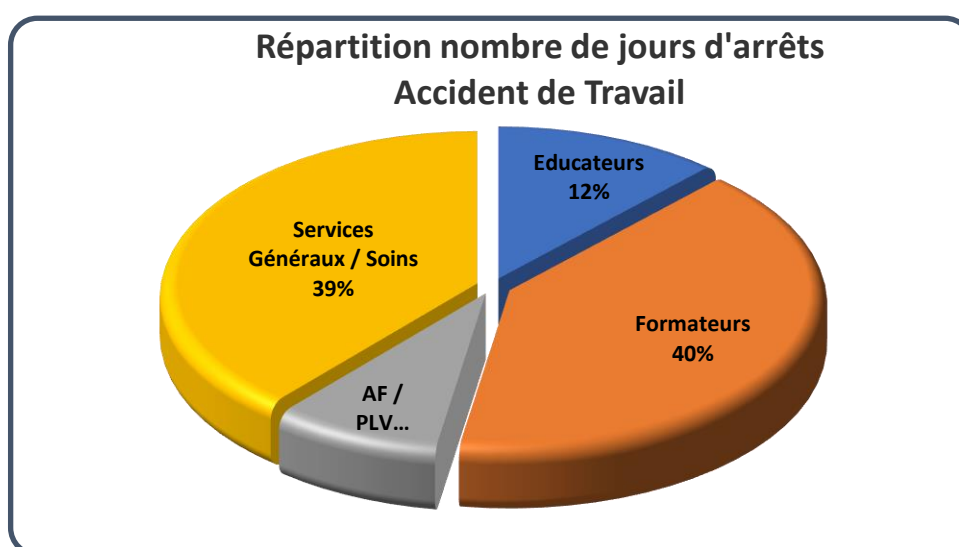
dont 25 journées d'absence pour maladie professionnelle

## Répartition des arrêts AT

Année 2023 - ACOLEA Le Cepaj

répartition nombre de jours AT par population

Educateurs	Formateurs	AF / PLV	Services Généraux / Soins	Total
113	382	82	365	<b>942</b>



11 journées d'absence pour enfant malade

41 journées d'absence pour événement familial

304 jours pour congé temps partiel thérapeutique pour 3 salariés



## Analyse de la pratique

CEPAJ Cadres	9 Séances de 2h00	1 groupe	5 cadres
CEPAJ Educatif	10 Séances de 1h30	2 groupes	8 éducateurs internat 3 Maîtresses de maison 3 Surveillants de nuit 2 Assistants familiaux 4 Permanents lieu de vie
CEPAJ Formation	10 Séances de 1h30	3 groupes	19 éducateurs techniques 7 éducateurs scolaires 2 éducateurs sportifs 3 éducateurs
CEPAJ Coordinateurs	6 Séances de 1h30	1 groupe	4 Salariés dont 2 AF
CEPAJ MNA	6 Séances de 1h30	1 groupe	10 salariés
CEPAJ Psychologues	10 séances de 1h30	1 groupe	4 psychologues

<b>FORMATIONS COLLECTIVES REALISEES EN 2023</b>		
Formation collective Réalisée pour les salariés :	INTITULE	Formation Interne / Externe Organisme
8 sessions réalisées pour l'ensemble des salariés	Formation « Agir sur la Posture Professionnelle ... Ensemble »	Formation sur site Organisme Esprit Lead
1 session pour 14 salariés 4 éducateurs 8 éducateurs techniques 1 maîtresse de maison 1 agent d'entretien	Formation EPI « Equipier de Première Intervention » Manipulation des extincteurs + SSI	Formation sur site Organisme ADPF
2 éducateurs 3 éducateurs techniques 1 éducatrice scolaire 1 maîtresse de maison 1 agent d'entretien	Formation Initiale SST « Sauveteur Secouriste du Travail »	Formation sur site La Croix Blanche
2 cadres 3 éducateurs 3 éducateurs techniques 2 éducateurs scolaires 1 maîtresse de maison 2 surveillants de nuit	Recyclage SST (2 sessions) « Sauveteur Secouriste du Travail »	Formation sur site La Croix Blanche

# Faits Marquants & Qualité

## Faits marquants :

- Janvier 2023 : Arrivée d'un nouveau chef de service sur l'internat.
- Février 2023 : Arrivée d'un nouveau chef de service pour les hébergements diffus, le SAS MNA et l'accueil de jour.
- De janvier à mars 2023, 80 salariés du pôle ont pu bénéficier d'une formation financée par le siège « Agir sur sa posture professionnelle ». Moment fort qui a eu pour objectif de mieux se connaître par la constitution de groupes transverses et d'amener les salariés à mieux affiner leur posture professionnelle. Message fort de l'association envers ce pôle comme signe de reconnaissance du travail effectué.
- Durant ce mois, les travaux de l'appartement 5 de l'internat ont abouti et ils ont été accompagné d'un déménagement, ce qui a pu créer une nouvelle dynamique positive en apportant de meilleures conditions d'accueil aux jeunes.
- En Juin 2023 : lancement du logiciel OCTIME pour tous les salariés de l'établissement et mise en œuvre du nouvel accord relatif à l'aménagement du temps de travail.
- Dans le dernier trimestre 2023, des groupes de travail validés par un COSPE ont permis de modifier la procédure de la remise des gratifications pour les jeunes en formation. Procédure qui a permis de remettre de l'équité et de pouvoir traiter la question de l'absentéisme.
- Un double prix de journée acté (hébergement se distinguant de la formation) et un important travail de régulation des factures
- Une réunion institutionnelle en décembre 2023 qui a réuni tout le pôle et a permis de partager les mesures nouvelles accordées et les investissements obtenus.

## Actions éducatives collectives ou partenariats

---

### ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION / PREVENTION

#### • **FORMATION PSC1 - animée par la PROTECTION CIVILE 69**

26-27 janvier : acquisition de compétences pour réaliser les gestes élémentaires de premiers secours.

Neuf jeunes ont reçu leur CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE à l'issue de cette formation.



**Formation PSC1  
(Premiers Secours)**

---

#### • **Sensibilisation aux conduites addictives**, par Association Addictions France 69 - CSAPA de Givors

Depuis 2022, nous avons engagé un fort partenariat avec Addictions France en étroite collaboration avec l'infirmière du CEPAJ. Nous avons poursuivi cette année la sensibilisation auprès des professionnels du CEPAJ dans le premier trimestre 2023. Dans les deux derniers trimestres, nous avons mis en place des permanences mensuelles de sensibilisation à destination des jeunes et avons commencé à constituer le groupe ressource (professionnels sensibilisés proposant des « cas pratiques »). Ces groupes de travail et permanences se poursuivront en 2024.

La première journée est une journée interactive sur les fondamentaux en addictologie.

La demi-journée portera sur la posture professionnelle à partir de situations concrètes.

#### • **Equilibre alimentaire, besoins et apports nutritionnels**

Deux étudiantes en diététique sont intervenues, dans le cadre de leurs études (projet tutoré), auprès des jeunes en formation sur les métiers de bouche. L'idée était de sensibiliser à l'équilibre alimentaire, au gaspillage. Deux après-midis d'intervention : le 23/01 et le 15/05.



### • **Planning familial – Prévention sexualité**

22 février : amélioration des connaissances et appropriation de la prévention par les jeunes, présentation des lieux ressources.

### • **KEOLIS – 3 modules**

10 octobre : Citoyenneté/Sécurité dans les Transports en commun

13 et 15 novembre : Métiers

28 novembre : Lutte contre le Harcèlement Sexiste dans les Transports en Commun

Ces animations ont permis des échanges entre « le monde du travail » et « l'école », de prendre en compte sa place de « citoyen » dans la société et de découvrir que certaines compétences « formation » correspondent à certains « métiers » recherchés par les TCL notamment dans les métiers du bâtiment et de la mécanique.

## **PROJETS PEDAGOGIQUES**

### - **Concours National de la Résistance et de la Déportation (année scolaire)**

« L'École et la Résistance, des jours sombres aux lendemains de la Libération »

Un petit groupe d'élèves, embarqués par leur éducatrice scolaire, a remporté le 4<sup>ème</sup> prix « Travaux collectifs » du CNRD pour la réalisation de leur recherche documentaire dans les archives du CEPAJ, sur les enfants et adolescents placés à l'école de Sacuny durant la Seconde Guerre mondiale.

Ils ont partagé leurs travaux en public à la cérémonie du 25 mai au Mémorial National de la prison de Montluc. Cette présentation était précédée d'une autre cérémonie devant la fresque Jean Moulin rue du Dauphiné.

## - J'AIME A DIRE (juillet)

Projet porté par la Fondation Engagement Médias pour les Jeunes.

S'inscrivant dans la dynamique « Je pense, j'écris, je dis », le projet souhaite mettre en avant l'écriture, la prise de parole et le débat, dans l'optique de transmettre à la nouvelle génération toutes les clés afin de s'exprimer de manière sincère et percutante.

Les candidats ont produit un texte court (moins de 2 minutes 30) traitant du thème de la confiance. Mais leur enregistrement n'a pas été retenu.

## SORTIES PEDAGOGIQUES ET CULTURELLES

- Mars 2023 : Planétarium, Vaulx en Velin, « la Terre dans l'Univers »
- 26 avril : L'Horizon de KHEOPS, Lyon. Expérience de réalité virtuelle et expédition immersive pour les jeunes qui ont parcouru des lieux grandioses plus vrais que nature, en totale liberté de mouvement.
- 30 juin : Visite du site du Corbusier, Firminy.



- 06 juillet : visite guidée du barrage-centrale de Génissiat, joyaux du patrimoine industriel où se mêlent l'art, l'histoire et la technologie hydraulique - Injoux-Génissiat (01200)





- 06 juillet : Musée Ampère, Poleymieux-au-Mont-d'Or



- 11 juillet : Centrale nucléaire, Saint Alban du Rhône



- 11 juillet : Grotte de Thais, Saint-Nazaire-en-Royans.

La grotte de Thais est située au pied du parc naturel régional du Vercors. C'est une grotte aménagée pour le tourisme et contenant des vestiges préhistoriques.

- 8 août : organisation d'un stage de secourisme au lac de Mirbel avec la croix rouge française

14 septembre : WorldSkills, 47<sup>ème</sup> édition de la compétition nationale des métiers à Lyon, Eurexpo

- 29 septembre : Salon Automobile de Lyon, Eurexpo

Découverte des mobilités de demain mais également une invitation au rêve et à la passion. Plus d'une cinquantaine de marques, de la citadine à la voiture de prestige. Voitures équipées de nouvelles motorisations électriques, hybrides...

- 11 octobre : Fête de la science « De l'organisme à l'ADN, échelle du vivant » et « des microbes et des hommes », Lyon

- 12 octobre : Musée des géomètres, Lyon (69002)

Consacré à l'histoire du métier de Géomètre Expert, ce musée possède plus de 200 pièces, instruments de topographie ou de cosmographie, de restitution ou de dessin des plans...

- 10 novembre : Théâtre de L'Île Ô : « L'Homme qui plantait des arbres », Lyon (69007)

- 16 novembre : La Mouche « La Nuit du cirque - Ali + courts métrages », Saint-Genis-Laval

- 14 et 15 décembre : Mondial des Métiers de Lyon, Eurexpo

Le salon pour s'informer sur les métiers et construire son projet professionnel !

## **ACTIVITES SPORTIVES**

- 17 mai : VTT dans les monts du lyonnais

- 1<sup>er</sup> juin : Circuit des barrages dans le massif du Pilat en vélo électriques (location)

- 20 juin : Participation au SAFARI CARPES organisé par le CEF La Mazille, Saint-Jean-la-Bussière

Remise en jeu de la coupe remportée en 2022.



## AUTRES TEMPS FORTS



**Remise des diplômes le  
21/07/2023.**

- 21 décembre : fêtes de fin d'année / aboutissement d'un projet musical

Quatre séances de percussions ont eu lieu avec un intervenant musical pour préparer le spectacle de fin d'année. Une quinzaine de jeunes a activement participé.



## **PRESTATIONS DES ATELIERS METIERS DE BOUCHE :**

- 10 juin : Moussaka géante pour le club de Capoeira de Savigneux – 50 personnes
- 29 juin : Buffet pour l'Assemblée Générale d'Acolea : 200 visiteurs l'après-midi et 100 personnes au buffet de fin de journée
- 20 octobre : Buffet de départ d'une juge au Tribunal judiciaire de Lyon – 40 personnes
- 22 novembre : Buffet pour Acolea-Accueil familial – 25 personnes
- 29 novembre : Brunch pour l'inauguration du Belle Ere Café, Tassin la demi-lune - Café inclusif, lieu d'apprentissage pour les personnes en situation de handicap par le Pôle Bel Air ACOLEA-AMPH.
- 1<sup>er</sup> décembre : Buffet au CEPAJ, échanges entre travailleurs sociaux et magistrats à l'initiative de la MDM de Irigny-Oullins-Givors-Saint Genis Laval – 60 personnes
- 19 décembre : Repas de Noël pour les salariés du siège social d'Acolea – 40 personnes
- 22 décembre : Repas du personnel pour les salariés du CEPAJ

## **Expression et participation des usagers**

9 mars : Election des représentants au Conseil de la Vie Sociale



Le CVS s'est ensuite tenu le 30/03/2023 où les échanges ont été très riches autour des préoccupations et l'intérêt que portent les jeunes élus dans l'amélioration de la qualité de leur prise en charge.

## Incidents et actions de prévention et gestion des risques

L'arrivée d'une responsable qualité de vie au travail au sein d'ACOLEA a permis d'entamer durant le deuxième semestre 2023, plusieurs actions :

- La mise à jour du DUERP via une plateforme numérique AMADEO : la perspective, au regard de la taille importante du CEPAJ, étant de lisser cela ; mise à jour sur fin 2023/premier trimestre 2024.
- Mise à jour du plan d'action élaboré après l'enquête CSSCT qui a eu lieu dans l'espace formation. Des mesures ont pu être prises au regard des constats posés par les salariés : présence de la direction de manière systématique aux réunions dites « grandes équipes » réunissant tous les salariés de la formation, une sacralisation des temps de réunion d'équipe des chefs de service, la mise en place d'accompagnement envers les cadres sur la question managériale. La mise en œuvre a balbutié fin 2023 et doit se consolider en 2024.
- Un projet de cartographie des risques pour les produits chimiques et des machines dangereuses avec sa déclinaison des fiches des données sensibles et l'affichage et pictogrammes est prévu début 2024.

Face à la recrudescence des accueils de mineurs présentant à la fois des troubles psychologiques doublés d'addictions aux produits stupéfiants, l'infirmière du CEPAJ a œuvré pour faire intervenir auprès des salariés diverses associations comme le planning familial, Addiction France, le Bus santé, ouverture de partenariat avec Pause Diabolo.

## Démarche qualité

Le CEPAJ est un établissement qui a pu prendre beaucoup de retard dans la mise en œuvre d'un plan d'action qui viendrait répondre aux exigences d'une démarche qualité.

Sur 2023, plusieurs groupes de travail ont pu avoir lieu pour la mise en place d'un livret d'accueil, de la mise en conformité du DIPEC en répondant au référentiel ESOPPE.

L'ensemble des salariés ont pu être accompagnés pour répondre aux procédures en ce qui concerne la gestion comptable : mises en place des centralisateurs de caisse et les PV de caisse.

Une importante mise à plat a pu avoir lieu pour le traitement des factures en interne pour les clients extérieurs mais aussi pour les salariés qui activent une prestation interne au CEPAJ (principalement ateliers mécanique automobile et boulangerie/pâtisserie).

Des réunions de travail collaboratives ont également pu être mises en place pour répondre à des usages qui n'étaient pas assez encadrés : la question des gratifications envers les jeunes pour l'espace formation et la question du règlement de fonctionnement pour les hébergements, accompagnées d'un travail autour de la définition du rôle d'un éducateur au CEPAJ.

# Parcours des personnes accompagnées

## Admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1
Admissions réalisées	78	77
Admissions non réalisées	15	44
Dont refus du service	31	20
Admissions en cours de traitement	11	11
<b>TOTAL DEMANDES D'ADMISSION</b>	<b>135</b>	<b>152</b>

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1
Moyenne d'âge des demandes	16,7	17,1
Pourcentage de filles dans les demandes	9%	9%

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	Année N	% année N	N-1
Métropole Lyon	91	71%	106
Département Rhône	3	2%	3
PJJ	28	21%	36
Autre Département	8	6%	7
<b>TOTAL</b>	<b>135</b>		<b>152</b>

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N	N-1
Pas de place	0	0
Non adhésion du jeune	6	6
Non adhésion de la famille	5	5
En limite d'âge à l'admission	0	2
Maintien d'une mixité de genre	0	0
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	4	7
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0	0
Autres	0	0
<b>TOTAL REFUS D'ADMISSION</b>	<b>15</b>	<b>20</b>

## Usagers admis dans l'année

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1
Moins de 3 ans	0	0
3 - 6 ans	0	0
6 - 10 ans	0	0
10 - 14 ans	0	0
14 - 16 ans	20	17
16 - 18 ans	66	57
Plus de 18 ans	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>94</b>	<b>82</b>

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	Année N-1
Placement judiciaire confié	66	60
Placement administratif	9	9
Placement direct par le juge	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%
Mesure pénale PJJ	12	13
Accueil d'urgence	7	4
Accueil de jour	0	0
Autre mesure	0	0
Aucune mesure	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>94</b>	<b>82</b>

Internat : 42 jeunes pris en charge sur l'internat sur l'année 2023, 3 filles et 39 garçons. Dans ces 42 jeunes, 7 ont été accueillis sur la place d'accueil d'urgence. Sur les 35 jeunes pris en charge hors accueil d'urgence, la moyenne est de 17 ans. Deux étaient en scolarité extérieure. 8 sont passés au cours de l'année sur les hébergements diffus. Il y a eu 11 fin de prise en charge.

La moyenne d'âge des jeunes accueillis est de 17 ans. Le plus jeune accueilli avait 14 ans pour les accueils pérennes, et 12 ans pour l'accueil d'urgence. Le plus âgé avait 22 ans, dans le cadre d'une dérogation car le jeune était en attente d'une place en foyer pour majeur.



### **Hébergements diffus :**

30 jeunes ont été accompagnés durant l'année sur les hébergements diffus du CEPAJ. 16 jeunes sont entrés et 14 sont sortis du dispositif.

26 de ces jeunes sont en formation au CEPAJ, 3 en scolarité extérieure et 1 travaillant en ESAT.

24 jeunes sont majeurs dont 10 qui ont signé un contrat jeune majeur durant leur prise en charge.

Le plus jeune a 16 ans à son entrée et le plus âgé est sorti à ses 21 ans.

La moyenne d'âge est de 18 ans.

8 jeunes sont passés de l'internat du CEPAJ au service d'hébergement diffus.

Sur l'année, en moyenne les hébergements diffus du CEPAJ ont accompagné 15 jeunes par mois. Il y a donc eu une forte sous-activité. En conséquence des postes vacants n'ont pas été pourvu durant l'année. Toutefois, a été remplacée une salariée en congé parental et le départ d'une éducatrice spécialisée, remplacé par un PLV en CDD.

L'encadrement est composé d'assistants familiaux et de permanents lieu de vie (PLV). Le décret sur les PLV en date du mois de mars 2023 qui octroie désormais des jours de congés payés, a impacté également notre accompagnement puisqu'il y a eu un peu moins de présence sur les appartements liés à la prise de repos ou congé.

Un camp concernant 5 jeunes hébergés sur 2 appartements différents, avec un assistant familial et une permanente lieu de vie a eu lieu début août. Diverses sorties (bowling, randonnée, musée, football en salle) ont également été mises en place par des salariés mélangeant des jeunes de différents appartements pour renforcer le lien entre jeunes et adultes.

### **Usagers suivis dans l'année**

Pour l'ensemble des jeunes admis au CEPAJ, tous ont une place en atelier de formation. Trois d'entre eux bénéficient d'une scolarité extérieure (BTS en lycée professionnel) après avoir obtenu leur CAP avec le CEPAJ

## Scolarité / Formation professionnelle

Le Centre de Formation du CEPAJ offre dix spécialités de CAP et autant de Titres Professionnels, répartis en 3 domaines :

	<b>Titre Professionnel</b>	<b>CAP</b>
<b>ATELIERS</b>	<b>Bâtiment et Travaux Publics</b>	
AEB	Agent de Maintenance des Bâtiments	Interventions en Maintenance Technique des Bâtiments
Electricité	Electricien d'équipement du bâtiment	Electricien
Maçonnerie	Maçon	Maçon
Métallerie	Métallier	Métallier
Peinture	Peintre en Bâtiment	Peintre Applicateur de Revêtements
Espaces Verts	Ouvrier Paysagiste	-
	<b>Hôtellerie – Restauration - Alimentation</b>	
Restauration collective	Agent de Restauration	Production et Service en Restaurations
Cuisine	Cuisinier	Cuisine
Service	Serveur(se) en Restauration	-
Boulangerie	-	Boulangier
Pâtisserie	-	Pâtissier
	<b>Industrie</b>	
Mécanique Automobile	Mécanicien(ne) de Maintenance Automobile	Maintenance des Véhicules – option Voitures Particulières



## Résultats Année 2023

### Service Formation

56,6 % de réussite sur l'ensemble des diplômes préparés

CFG (22/37 candidats)

BFPF (9/14 candidats)

TITRES PROFESSIONNELS (11/21 candidats)

+ Livrets de certification (8 = réussite partielle)

CAP (5/11 candidats)

### Diplômes par atelier

ATELIER	CFG	BFPF	Titre Professionnel	Livret CCP*	CAP
Pâtisserie					0
Boulangerie	1	2			0
Cuisine	1	2	1	1	
Agent de Restauration	1				
Service	3				
Espaces Verts	0		1		
Métallerie	0	1			1
Electricité	2				1
Mécanique Auto	3		5	1	3
AEB	6		2	2	
Peinture	2		2	4	0
Maçonnerie	2	4			
Préformation	1				
Dispositif Relais					

<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>5</b>
--------------	-----------	----------	-----------	----------	----------

<b>% réussite</b>	<b>59,5 %</b>	<b>64,3 %</b>	<b>52,4 %</b>		<b>45,5 %</b>
-------------------	---------------	---------------	---------------	--	---------------

\* = admission partielle au titre professionnel

Glossaire des abréviations :

CFG : Certificat de Formation Générale

BFPF : Brevet de Première Formation Professionnelle

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

AEB : Agent d'Entretien du Bâtiment

 : aucun candidat présenté

## Diplômes de langue française par atelier

DILF (10/11 candidats)

DELFA1 (4/4 candidats) + 2 ext.

DELFA2 (5/6 candidats)

DELF B1 (4/5 candidats)

**Taux de réussite global : 88,5 %**

	<b>DILF</b>	<b>DELFA1</b>	<b>DELFA2</b>	<b>DELF B1</b>
Pâtisserie	1			
Boulangerie	1	1	1	
Cuisine				
Agent de Restauration		1		
Service				
Espaces Verts	1			
Métallerie		1		
Electricité	1	1	1	1
Mécanique Auto	2	1		1
AEB	1		2	2
Peinture	2		1	
Maçonnerie	1	1		
Orientation/Préformation				
Dispositif Relais				

<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>4 + 2</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
--------------	-----------	--------------	----------	----------

<b>% réussite</b>	<b>90,9 %</b>	<b>100 %</b>	<b>83,3 %</b>	<b>80 %</b>
-------------------	---------------	--------------	---------------	-------------

Glossaire des abréviations :

DILF : Diplôme Initial de Langue Française

DELFF : Diplôme d'Études en Langue Française

: aucun candidat présenté

Les stages en entreprise font partie intégrante de la formation. Le jeune met en œuvre ses acquis et acquiert des compétences professionnelles complémentaires en vue de l'obtention d'un diplôme et de favoriser son insertion professionnelle.

Le jeune développe simultanément des compétences de savoir-être en adaptant son comportement à l'environnement professionnel.

68 jeunes ont été concernés par la mise en stage en entreprise en 2023.

Chaque jeune effectue en moyenne 4 semaines de stage par an.

53 entreprises différentes ont signé une ou plusieurs conventions avec l'établissement et nos élèves stagiaires.

Tableau de synthèse des stages effectués en cours d'année 2023

ATELIER	Nombre de jeunes en stage	Nombre total de semaines* de stage	Nombre d'entreprises différentes concernées
BOULANGERIE	4	30	4
PÂTISSERIE	3	17,5	1
CUISINE	4	13,5	2
A.R.	3	7,5	3
SERVICE	1	1	1
ESPACES VERTS	0	0	0
A.E.B.	14	73,5	9
ELECTRICITE	5	33,5	6
METALLERIE	4	23	4
PEINTURE	12	30	3
MECANIQUE	13	61	15
MAÇONNERIE	5	32,5	5
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>323</b>	<b>53</b>
	<b>Durée moy./stagiaire</b>	<b>4 sem. 3 j</b>	

\*1 sem. = 5 j. ouvrés

<b>Moyennes sur les 5 dernières années</b>	<b>70</b>	<b>310</b>	<b>62</b>
--	-----------	------------	-----------

<b>TOTAL en 2022</b>	<b>62</b>	<b>263,5</b>	<b>55</b>
<b>Durée moy./stagiaire :</b>	<b>4 sem. 1 j</b>		
<b>TOTAL en 2021</b>	<b>72</b>	<b>361,5</b>	<b>75</b>
<b>Durée moy./stagiaire :</b>	<b>5 sem.</b>		
<b>TOTAL en 2020</b>	<b>55</b>	<b>247,5</b>	<b>49</b>
<b>Durée moy./stagiaire :</b>	<b>4,5 sem.</b>		
<b>TOTAL en 2019</b>	<b>78</b>	<b>317</b>	<b>61</b>
<b>Durée moy./stagiaire :</b>	<b>4 sem.</b>		
<b>TOTAL en 2018</b>	<b>82</b>	<b>358</b>	<b>68</b>
<b>Durée moy./stagiaire :</b>	<b>4 sem. 2 j</b>		

## **Problématiques des jeunes et manifestations de leur souffrance psychique :**

Les jeunes que nous accueillons ont une histoire personnelle caractérisée par des carences affectives graves du fait de défaillances de leur environnement, de leur parcours jalonné de ruptures. Les profils des adolescents accueillis sont souvent dysharmoniques et trouvent au CEPAJ une place singulière, hors catégorisation habituelle. Nous sommes à la croisée des chemins (MDPH, Justice, ASE). Le CEPAJ doit pouvoir se situer en un environnement capable de s'adapter aux profils divers et atypiques de ces jeunes. Au fil des années, les psychologues ne repèrent pas d'augmentation de la souffrance psychologique mais un retour des problématiques de la mission première de l'institution.

L'insécurité psychique primaire et fondamentale a des conséquences très concrètes dans la prise en charge des jeunes au CEPAJ. En effet, les adolescents accueillis manifestent des troubles qui nécessitent une **compréhension sur le plan psychopathologique**.

Les psychologues garantissent le décryptage et la mise en sens des symptômes qui sont souvent les seuls moyens d'expression de la souffrance et de la détresse pour ces adolescents. Les symptômes (violence sur les autres ou sur eux-mêmes, conduites addictives, à risques, délits, errance, décrochage scolaire, retrait relationnel, etc...) pour s'apaiser et diminuer, nécessitent d'être entendus, compris et élaborés.

## **Prises en charges et interventions psychologiques auprès des jeunes :**

Lors des entretiens psychologiques où les adolescents peuvent progressivement passer de l'acte à la parole, les psychologues sont en soutien des processus subjectifs et s'inscrivent dans un registre de **prévention et d'intervention sur les conduites à risques**.

L'institution prévoit et organise que les psychologues rencontrent systématiquement tous les jeunes. Ainsi, la totalité des adolescents accueillis au CEPAJ a, au moins, un entretien psychologique au cours de l'année. Il a lieu **avant la tenue du Projet Personnalisé** et inaugure parfois la possibilité d'autres rencontres.

Certains adolescents bénéficient d'un **suivi psychologique** de manière ponctuelle, et suite à une difficulté particulière qui a fait l'objet d'une demande de la part de l'équipe (beaucoup plus rarement de la part de l'adolescent lui-même). Certains bénéficient même d'un suivi très régulier, au long court. Les entretiens peuvent avoir lieu de manière **hebdomadaire, par quinzaine ou être mensuels**.

Les jeunes du Cepaj sont traversés par des angoisses massives et archaïques dans leurs rapports à l'autre, à l'extériorité, et à eux-mêmes. Ils se montrent alors des plus opposants aux orientations thérapeutiques, particulièrement en ce qui concerne la santé mentale. Les psychologues œuvrent à ce qu'un tel espace s'ouvre au moins au sein de l'institution.

### **323 entretiens psychologiques** ont été réalisés sur l'année 2023

Une vingtaine d'adolescents a été concernée par une ou plusieurs consultations avec le pédopsychiatre de l'établissement. Ces accompagnements constituent alors un soutien important face aux manifestations psychiques à prendre en compte, toujours en cohésion avec le suivi psychologique, éducatif et infirmier existant. Pour une faible proportion de jeunes, une aide médicamenteuse est prescrite.

### **Intervention des psychologues auprès des équipes :**

Les psychologues proposent un éclairage clinique des difficultés, un soutien à l'élaboration et accompagnent les ajustements dans la prise en charge en accordage avec les besoins du jeune.

- Participation par quinzaine aux réunions d'équipe avec l'Internat, les Hébergements Diversifiés et l'Accueil de Jour.
- Participation aux réunions de Projet Personnalisé, de Présentation de dossiers et d'Application (4 créneaux par semaine) - Rédactions de notes psychologiques.
- Participation aux dispositifs spécifiques d'évaluation et d'orientation : Atelier Relais et Module d'Orientatation. Intensification des entretiens et rédaction de notes psychologiques.
- Participation aux 13 Points (pas d'ASC cette année)
- Etude de 132 dossiers d'admission et participation aux Commissions par quinzaine

### **Mise en place d'un POINT SOIN hebdomadaire :**

Psychologues, psychiatre et infirmière se sont retrouvées chaque semaine pour un temps d'échange sur les situations nécessitant une prise en charge en soin psychique et/ou somatique, afin de coordonner et d'articuler les interventions de chacune à partir de la différence et de la complémentarité des fonctions.

### **Travail avec les partenaires extérieurs :**

- De nombreux points téléphoniques et échanges mails ont eu lieu avec des psychologues extérieurs à l'établissement afin de coordonner les places et les interventions de chacun et proposer un espace d'élaboration commun pour une meilleure prise en compte des difficultés du jeune concerné.

Cette année, ces échanges ont été en forte croissance.

Sessad de Gerland, UHBA du Vinatier, Flavigny, PAEJ de Vaulx en Velin, UEHC de Saint Genis les Ollières, UEMO de Vénissieux, UEMO de Vaise, UEMO la Joliette à Marseille, LAMNA, TERRAMIES, SUAL, DARJELY, les Glycines, Elan et SAEJM de l'ORSAC sont les structures avec lesquelles les psychologues ont travaillé. Une collaboration avec une neuropsychologue pour un bilan a également été engagée.

- Participation à une après-midi thématique ouverte aux SAH organisée par la DTPJJ sur le dispositif DITMO
- Participation au groupe de travail MNA et Soins au Vinatier / ORSPERE-SAMDARRA
- Participation au Café Partenaire du Territoire ASE.

### **Au niveau Institutionnel :**

Les psychologues se sont impliquées dans des groupes de travail et de réflexion concernant la révisions de certains outils éducatifs et de prise en charge.

- COPIL gratifications
- Plateforme décrocheurs
- DIPEC
- Livret d'Accueil

## L'infirmière et la santé /2023

### **Traitements :**

Les piluliers sont toujours faits de manière hebdomadaire avec mise en place d'un outil de traçabilité.

Les explications de traitements sont données aux jeunes et aux encadrants.

Sur l'année 2023, on note jusqu'à 7 piluliers semaine à faire en moyenne.

### **La prévention :**

Il existe deux types de prévention au CEPAJ, la prévention en groupe et la prévention en individuel.

Cependant, cette année, le format des actions de prévention à la santé a évolué. Le modèle retenu est celui de la permanence, présence en creux.

- **Le centre de planification ou d'éducation familiale** de Oullins a pu intervenir 2 fois cette année.  
Le modèle de permanence a été essayé. Il est peu concluant car ne permet pas la rencontre de l'ensemble des jeunes. Néanmoins, les temps de prévention à la sexualité sont toujours appréciés par les jeunes et les professionnels, nous réfléchissons à un autre mode d'intervention.
- **Addiction France** est intervenu 5 fois sur l'année. Le partenariat a pu se continuer sur des permanences une fois par mois. Le jour retenu est le mercredi. Il n'y a pas de groupe fixe. Les jeunes peuvent venir en accès libre, les éducateurs peuvent rester ou non. Ces temps sont investis.
- **Un groupe pour les professionnels encadrants :**  
En fin d'après-midi, les professionnels ont la possibilité de venir échanger avec les intervenants d'addictions France et l'infirmière sur des situations rencontrées en lien avec les consommations de produits psycho actifs. Ces temps demandent une organisation de la part des chefs de service de la formation et des hébergements car les jeunes peuvent avoir un changement d'emploi du temps ou d'être libérés. Ces temps sont très appréciés de la part des professionnels



### **Soins courants et problématiques rencontrées:**

Les demandes somatiques sont toujours identiques : céphalées, douleurs abdominales, coupures, hématomes avec une nette augmentation pour les problématiques de santé mentale.

L'organisation d'hospitalisations et l'accompagnement vers les urgences ont pu être effectués.

### **Suivis des jeunes :**

L'infirmière doit rencontrer les jeunes pour permettre un bilan de santé.

Cette année encore, l'ensemble des jeunes n'a pas pu être rencontré. Ce fait s'explique par la présence et le 0.5 ETP répartis sur 2 jours et une demi-journée.

L'infirmière n'a que très peu participé aux instances de projets des jeunes. Souvent appelée pour des urgences de prises en charge (somatiques et psychologiques).

Cette année est marquée par les douleurs psychosomatiques qui nécessitent une évaluation régulière de l'infirmière.

La santé mentale est au premier plan pour l'année 2023. Les jeunes du CEPAJ suivent la courbe « post covid » ; les crises d'angoisse sont en nettes augmentation, comme les problèmes de sommeil.

De plus, sur le dernier trimestre de l'année 2023, on note un appel au SAMU par semaine avec intervention des pompiers ou d'ambulance.

Le public MNA a dorénavant des difficultés pour être reçu par le centre Sévigné qui est en cours de fermeture. Un travail partenarial a pu être mis en place entre infirmières d'autres associations dans lesquelles les jeunes sont logés.

### **Relations extérieures et protocoles:**

En plus des médecins traitants et spécialistes, l'IDE est en lien avec des partenaires extérieurs pour préparer des actions de prévention à la santé : CPEF, ADES du Rhône, PAUSE DIABOLO (CAARUD), AAF (association addiction France), BUS INFO SANTE...

L'infirmière a toujours cette fonction de tenir à jour ou créer les protocoles touchant à la santé, ainsi, les protocoles punaises de lit, et pharmacies ont été diffusés.

D'autres protocoles seront rédigés en 2024.

Ces écrits sont conformes aux différentes directives gouvernementales et ministérielles.

Ils sont tous validés par la direction.

## Usagers sortis

<b>DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE</b>	<b>Année N</b>	<b>Année N-1</b>
Moins de 3 mois	30	20
4 à 12 mois	32	19
1 à 3 ans	29	37
Plus de 3 ans	2	6
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	0,87	1.20

<b>MOTIF DE SORTIE</b>	<b>Année N</b>	<b>Année N-1</b>
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	12	13
Fin de mesure - Majorité	15	43
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	1	0
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	13	2
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0
Déménagement et autres	50	19
<b>TOTAL</b>	<b>91</b>	<b>77</b>

Ces données concernent l'ensemble des jeunes et les motifs de sortie ne sont pas toujours inhérents à l'entrée sur le marché de l'emploi après obtention du diplôme. Les jeunes pris en charge à l'internat présentent une problématique associée à la déscolarisation. Leur départ est principalement lié à une décision judiciaire (incarcération, départ en CER/CEF, fugues récurrentes) qui amène le service gardien à acté une fin de prise en charge.

## Locaux et moyens matériels

- Rénovation du gymnase avec le budget propre de l'association et achats de dalles spécifiques pour la protection de ce sol dans le cas de temps événementiel comme l'assemblée générale ACOLEA.
- Importantes réparations effectuées et pose d'un régulateur au regard des importantes fuites d'eau en sous-sol des bâtiments.
- Fin des rénovations au sein des unités de vie de l'internat pour les trois groupes : peinture, changement des fenêtres, des huisseries, pause de volets roulants, renouvellement de tout le mobilier, pose de nouvelles cuisines.
- Amorce de la pose des ponts wifi lissée 2023/2024 pour que toutes les salles de classe soient dotées de la connexion internet.
- Pose d'un moteur électrique pour permettre la fermeture du portail central.
- Rénovation du restaurant d'application : pose d'un nouveau sol, peinture, pose d'un faux plafond pour résoudre la perte énergétique.

## Perspectives 2024

- Ouverture effective du 3<sup>ème</sup> groupe de l'internat situé dans l'appartement 6, avec un fonctionnement similaire aux 2 autres groupes.
- Utilisation du nouveau projet d'action partagé en lien avec le référentiel ESOPPE, qui permettra une mise au travail des objectifs de placement de façon plus précise.
- Lancement du logiciel NEMO, avec entre autre l'utilisation du cahier de liaison numérique, l'agenda des rendez-vous des usagers. Ceci permettra un meilleur suivi dans la prise en charge des jeunes accueillis au CEPAJ.

- Préparation à l'évaluation externe qui aura lieu en juin 2024. Ceci nous permettra de revoir les différents outils relatifs à l'exercice des droits fondamentaux et des libertés individuelles de la personne accompagnée.
- Favoriser l'organisation des transferts pendant les vacances scolaires.
- Mise en place d'une nouvelle organisation sur l'internat pour le travail de référence des jeunes. Les emplois du temps et le manque d'éducateurs ne permettaient pas une continuité efficiente pour le suivi des jeunes accueillis. Réflexion forte pour le projet de service en prenant compte des mesures nouvelles.
- Pour les hébergements diffus : anticiper le départ à la retraite d'une AF et d'un départ programmé d'un PLV, fin du premier trimestre 2024. Cette équipe interviendra aussi bien sur les appartements extérieurs que sur les hébergements dits « diffus renforcés ». Mise en place d'un travail de proximité plus important sur l'ensemble du dispositif de manière à pouvoir accueillir des jeunes nécessitant un accompagnement plus important au vu de leur problématique ou minorité.
- Pouvoir accueillir davantage de jeunes n'étant pas accompagnés en formation sur le CEPAJ
- Mise en place d'une instance de travail entre le service de l'internat et des hébergements diffus pour favoriser et développer le changement d'hébergement, comme un élément moteur dans la prise en charge et l'accompagnement des jeunes.
- Pour le plateau de formation : création d'un lieu supplémentaire pour répondre à deux besoins (optimiser la prise en charge des jeunes dont le formateur est absent le jour même et accompagner les jeunes n'étant pas en capacité de tenir leur emploi du temps au regard de leur forte problématique).
- Consolider la question de l'application du nouvel accord du temps de travail.